

Le **MAIRE** de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6/11/1992 modifié et de l'instruction sur la signalisation routière prise pour son application,

CONSIDÉRANT que pendant la durée d'exécution de pose d'illuminations de Noël par les services de la ville et assurer la sécurité des ouvriers ou de la personne chargée de leur réalisation et des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes :

ARRETE

ARTICLE 1 Le lundi 09 novembre 2026 de 08h30 à 17h30, selon la mise en place de la signalisation :

➤ La circulation sera interdite

Rue PAUL POIRIER à tous véhicules par signalisation « **RUE BARREE** » tronçon compris entre la Rue du Docteur LETOURNEUR et la Rue Georges CLEMENCEAU.

- Déviation : Le Casino, DONVILLE et COUTANCES par les rues des Moulins et Général Patton.
- Carrefour Rue Paul Poirier / Rue Lecampion : abaissement des bornes escamotables par les services de la Ville.

- Afin d'assurer la protection des piétons, il y aura lieu de laisser un cheminement d'au moins 1.40 m accessible aux personnes à mobilité réduite.

ARTICLE 2 La signalisation de circulation de chantier et l'affichage du présent arrêté seront mis en place par les services de la ville.

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services de la Mairie ; le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 26 OCTOBRE 2026

Maire adjoint délégué aux finances et à l'administration générale

Gilles DELANGE



ARRETE N°2026-10-AR-1604

DESTINATAIRES	NOMBRE
Affichage	1
Police	@
Pompiers	@
Police Municipale Pluricommunale	@
Catherine CHARTRIN	@
Service Communication	@
Office du Tourisme	@
Nicolas GERMAIN	@
Gilles DELANGE	@
Jean-Pierre FLEURY	@
Christine PHILIPPEAU	@
Louis BRIAND	@
Julie SUISSA	@
Andréa DUPUIS	@
Régis TERRASSIN	@
Hervé LE SAINT	@
Services Techniques	@
Ludovic NICOLLE	@
Pascal DRIEU	@
Bastien LEMAILE	@
Mickaël AUVRAY	@
Emmanuel MELAIN	@
Service Mobilités NEVA	@
GTM déchetterie	@
Les vitrines de Granville	@
Transport NOMAD	@
Entreprise JBS Propreté	@

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr